

# Les allocations familiales obligatoires en France

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **20 (1932)**

Heft 385

PDF erstellt am: **06.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-260782>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

gardes d'enfants, employées de maison ou institutrices, et elles auront du moins la chance de n'être pas évincées par la concurrence masculine, qui, dans toutes les autres professions, est inévitable, âpre et dure par surcroît. Donc les femmes exerçant ces autres professions peuvent s'attendre à supporter pas mal d'ennuis; de plus, fait tragique, elles n'éprouveront aucune joie dans leur travail, et devront, par conséquent, chercher cette joie en dehors de leur activité professionnelle. Ceci dit, je suppose, de façon générale et en admettant des exceptions réjouissantes.

Elisabeth Thommen semble parler au nom de milliers de femmes quand elle établit que l'indépendance financière et la liberté personnelle ne sont pas tout pour une femme; que l'enthousiasme avec lequel les pionnières de l'émancipation féminine saluèrent l'entrée des femmes dans toutes les professions a fait place à un pessimisme certain; que ces jeunes filles qui ne trouvent pas dans leur profession le bonheur rêvé ne songent qu'à s'enfuir dans le mariage. Et comme exemple de cette hantise du mariage, Elisabeth Thommen cite une lettre typique d'une employée de bureau que l'on peut résumer ainsi: vingt et un ans, jolie, pas bête, sans rapport avec ses collègues qu'elle considère comme des esclaves tremblant devant les chefs, et vivant dans la crainte d'être congédiée; vie intolérable, chaque journée se passant de huit heures à midi et de deux heures à six heures et demie à calculer, à taper, avec un ennui complet; elle n'a pas peur du travail et est contente quand la besogne presse, mais ne peut supporter les heures de demi-oisiveté, quand, certains jours, on traîne une demi-heure pour taper une lettre qui aurait pu être liquidée en cinq minutes, parce qu'il ne faut pas avoir l'air inoccupé, et quand il ferait si bon pouvoir alors prendre un livre ou un ouvrage... Il ne lui reste vraiment rien d'autre à faire qu'à se marier, bien qu'elle ne prise guère les travaux de ménage...

Se marier, est-ce donc le grand cri des jeunes professionnelles? Doit-on, peut-on croire les psychiatres et les psychologues quand ils déclarent que la lutte pour conquérir l'homme — *der Versorger, celui qui entretiendra* — n'a jamais été aussi violente qu'en notre époque?

Il est stupéfiant de songer que tant de jeunes filles, ayant acquis une préparation professionnelle, sachant exercer leur métier et braver la concurrence masculine, et ayant goûté les bienfaits de l'indépendance financière, sont si fortement accablées par l'uniformité du travail, par ses difficultés, par l'ennui éprouvé dans l'exercice de leur profession, qu'elles considèrent le mariage et la vie conjugale comme la porte ouverte sur le paradis! Ne savent-elles donc pas, les pauvres petites, qu'il existe aussi des enfers matrimoniaux, plus affreux que les bagnes professionnels, et bagnes il y a?

Il est sûr que la femme la mieux préparée et la plus intelligente rencontre beaucoup plus de difficultés que son collègue masculin, quand il s'agit de se développer professionnellement et de monter en grade. Et il en sera aussi longtemps qu'elle n'aura pas de droits politiques. Privation de suffrage égale, pour elle, emplois et salaires inférieurs.

M<sup>me</sup> Thommen a consacré des pages d'un



## Un peu d'histoire

### Les femmes pendant la Révolution

(Suite et fin.)<sup>1</sup>

Et en 1790, la *Motion de la pauvre Javotte, députée des pauvres femmes, lesquelles composent le second ordre du royaume depuis l'abolition de ceux du clergé et de la noblesse*, proteste contre le fait trop certain que la Révolution, à laquelle les femmes ont participé de tout leur cœur, n'a rien fait pour elles: «Les hommes sont favorisés du gouvernement dès le commencement de leur vie; nous en sommes abandonnées jusqu'au dernier terme de la nôtre. Il y a plusieurs écoles gratuites pour eux, il n'y en a presque point pour nous. On songe à leur donner des talents, on ne veut nous apprendre que le catéchisme», etc. L'année suivante, les «citoyennes françaises», s'adressant à l'Assemblée nationale, la conjurent de repousser l'article XIII du projet de Constitution. Cet article interdit aux femmes de se plaindre de l'infidélité de leur époux, et accorde le droit de plainte aux maris seuls, avec pouvoir de la police d'emprisonner l'épouse infidèle pendant deux ans.

<sup>1</sup> Voir notre précédent numéro.

## VARIÉTÉ

### La science dans la vie de tous les jours

Une nuit, M. Georges Duhamel fit un rêve. Ou, plus précisément, un cauchemar. Il était seul, tout seul, perdu dans l'immensité d'une plaine sans limite. L'impression de malaise qu'il ressentait s'accroissait en voyant, comme si elles surgissaient de terre, des collines qui, s'élevant de toutes parts, devinrent des montagnes. Et si hautes, que l'azur du ciel disparut à ses yeux. Faute alors de pouvoir s'élever davantage, les sommets croulèrent; le cercle des pyramides monstrueuses se rétrécit à sa base, enserra l'auteur des *Scènes de la vie future*, jusqu'à l'étouffer.

A ce moment précis, M. Duhamel, sur le point de succomber par asphyxie, s'éveilla pour constater à quel point il tenait à l'existence... Impossible de se remémorer. L'aurore l'invitant à la promenade, il sortit. Hélas! le rêve, l'affreux rêve recommençait-il? M. Duhamel se frotta les yeux. Pas de doute, cette fois, il était bien éveillé.

Le récit de cette course matinale, il l'a consigné dans *Candido* l'hebdomadaire parisien. Le voici dans sa saisissante exactitude:

«Quand on sort de notre jardin par la petite porte du fond, on est à l'orée des bois. Un sentier frais, livré dès le printemps aux mercures, aux coucous, aux renouées, suit avec nonchalance le pied de la colline. Puis il reçoit un affluent, s'affermir soudain, s'éclaircit et monte à travers les coudrains.

Nous ne monterons pas tout de suite avec lui. Nous n'irons pas tout de suite recevoir sur les épaules l'odorante carette des chèvrefeuilles et des cythies. Nous regarderons, nous serons bien forcés de regarder, le majestueux tas d'ordures qui marque presque toujours l'abond d'un village français.

Ce sont les ordures du XX<sup>e</sup> siècle. A siècle de fer, ordures de fer-blanc, cela va sans dire. En effet, le fer est roi. Je ne me complais guère, d'habitude, aux pures énumérations; mais que faire d'autre? Le moindre des objets que je vois est chargé de sens et d'images. Voici les tôles ondulées, perforées, galvanisées. Voici les bidons à huile et à benzine. Voici les vieux plats émaillés, les bouillottes, les écui-

<sup>1</sup> Je n'ose en dire autant du rêve...

très grand intérêt à étudier pourquoi le travail professionnel déçoit l'éternel féminin, et à chercher des remèdes à la douloureuse situation dont elle nous fait un tableau délogant et déconcertant. Nous renvoyons les personnes intéressées par la question que nous venons de poser à cette étude de l'auteur bâlois.

JEANNE VULLIOMENET.

## Les allocations familiales obligatoires en France

Le Sénat français a adopté dernièrement le projet de loi relatif aux allocations familiales voté, en juin dernier, par la Chambre. Désormais, toute personne, qu'elle exerce une profession industrielle, commerciale, agricole ou libérale, qui occupe des ouvriers ou des employés de n'importe quel âge et de n'importe quel sexe, est obligée de s'affilier à une caisse de compensation.

Les allocations sont dues pour tout enfant légitime, reconnu ou adoptif, n'ayant pas dépassé l'âge de l'obligation scolaire. Elles seront payables jusqu'à 16 ans si l'enfant poursuit ses études ou entre en apprentissage. En cas d'accident de

travail, les allocations seront intégralement versées pendant la période d'incapacité temporaire. En cas d'incapacité permanente ou lorsque l'accident est suivi de mort, elles sont payables tant que les enfants y ont droit en raison de leur âge.

Toutefois les allocations familiales ne seront pas rendues obligatoires partout en un jour. La mise en vigueur de la loi se fera par étapes, pour éviter les graves perturbations qu'elle pourrait se produire par suite du supplément de charges ainsi imposé à la production française.

Certains inventions viennent à l'heure qu'il faut, et celle dont je désire vous entretenir paraît simplement... merveilleuse. Imaginez — je laisse les explications techniques à son inventeur — une machine capable de tout broyer, la boîte de conserve comme le tesson de bouteille, l'assiette de faïence comme le mâchefer et toutes les autres ordures, dites ménagères. Cet horrible mélange, qui peut passer directement du camion dans la fosse, et de la fosse dans les broyeurs, se transforme — ô miracle! — en une sorte de terreau, assez semblable à la chicorée, absolument inodore, et qui révèle à l'analyse des propriétés fertilisantes de premier ordre.

Et notez qu'il ne s'agit pas là d'une de ces inventions mirifiques, seulement sur le papier ou dans l'esprit surchauffé de leur auteur. Un essai

officiel a été effectué à Bâle où des ordures, recueillies au lendemain du carnaval, ont été moulues, mises en sac scellé, puis livrées à l'analyse du laboratoire d'essais de Châtelaine qui mentionne ensuite dans son rapport le pourcentage de matières organiques et fertilisantes qu'elles contiennent — pourcentage du reste supérieur à celui des gadoues brutes.<sup>1</sup>

Le système de la mouture comporte encore différents avantages: produit inodore et stérilisé: réduction de 60 % de la matière brute (ce qui supprime l'excédent d'ordures invendues); enfin, bénéfice assuré pour les villes, le produit pouvant être vendu comme engrais naturel et remplacer avantageusement d'autres produits chimiques.<sup>2</sup>

D'après les chiffres que j'ai sous les yeux, une tonne d'ordures peut être broyée en 10 minutes! par la machine créée pour cela, et qui sort des usines Bühler frères, importante maison suisse qui occupe près de 1800 ouvriers, 100 ingénieurs et possède 14 succursales dans le monde entier.

L'inventeur de ce système de broyage? Un modeste. Un fils de la terre qu'un problème d'école aiguilla, en somme, sur la recherche de l'utilisation pratique des ordures. — «Comment utiliser les ordures?» avait demandé le maître d'école. — «Il faut rendre à la terre, ce qui provient de la terre» avait répondu l'enfant.

Aujourd'hui, le problème est résolu par l'homme, non plus par des mots, mais par des faits. Dans diverses villes, en Suisse comme à l'étranger, le système «Traitor» est à l'étude. Et il m'a paru, à moi profane, que cette étude-là pouvait intéresser les femmes, plus encore que de savoir si, à Paris, on dansait toujours la rumba!

Eva ELIE.

<sup>1</sup> Ce fait s'explique aisément: des ordures broyées s'assimilent mieux à la terre qu'un corps entier, un os, par exemple, qui, non moulue, ne livrera pas son phosphate.

<sup>2</sup> Sait-on que l'incinération des ordures inemployées, coûte fort cher? sans qu'il y ait profit pour personne.

## Choses d'Allemagne

### Le mouvement hitlérien et le féminisme

Nous avons publié dans un de nos précédents numéros quelques extraits de littérature hitlérienne qui montrent clairement la conception militariste et rétrograde que se fait ce parti du rôle de la femme. Voici maintenant, d'après un intéressant article de M<sup>me</sup> von Velsen dans *Jus Suffragii*, quelques indications sur les motifs de cette attitude:

«L'influence grandissante du mouvement hitlérien en Allemagne accentue le problème de

l'avenir du féminisme dans l'éventuel «Troisième Reich» (le premier Reich étant celui du Moyen-Âge, et le second celui créé en 1870), puisque l'on sait que dans ce Reich, les droits et privilèges des femmes allemandes seront abolis et restreints.

Le mouvement hitlérien est en son essence anti-démocratique. Son but est la dictature, car, selon lui, la «masse amorphe» ne peut comprendre les intérêts réels de la nation, et il appartient à ceux qui, par tempérament, sont des «chefs», de persuader les électeurs de remettre le pouvoir absolu entre leurs mains. La fonction organique du peuple ne peut être réalisée que par des groupements professionnels et corporatifs, qui s'ajoutent, à cause de leur importance actuelle, les syndicats, les trusts, les organisations industrielles ou agricoles. Cette idée, bien que médiocrale en son principe, rencontre le succès en raison de la situation actuelle (conséquence de la défaite, difficultés économiques, situation dangereuse de l'Allemagne au milieu d'autres nations plus fortement armées. La crise réclame un gouvernement «viril» et la nation s'entraîne à la manière spartiate. On voit toutes les conséquences possibles qui peuvent en découler.

Dans pareil système de représentation et selon pareille mentalité, il n'y a plus de place pour les femmes. Peut-être certaines professions, comme l'enseignement ou les services d'assistance, leur resteront-elles ouvertes; peut-être peut-on même envisager la possibilité d'une «Chambre féminine», mais quelle pourrait être son influence?...»

Pour obtenir un salaire convenable, un grand nombre d'ouvrières endossaient le costume masculin; on rencontre alors beaucoup d'entre elles travaillant comme terrassiers, et il n'est pas rare de retrouver des rapports de police dénonçant «ces particulières travesties en hommes». Quant aux terrassiers, ils protestaient tant qu'ils pouvaient contre ces femmes prétendant gagner autant qu'eux-mêmes.

Lorsqu'un pays est en danger, il fait appel au patriotisme et au dévouement des femmes, et c'est juste. Ce qui l'est moins, c'est que, le danger passé, on les licencie avec de belles phrases, mais sans les droits qu'elles réclament! Jamais les habitantes d'un pays en guerre ne firent un tel effort que les Françaises de 1788 à 1812. On a calculé que, pendant ces années de guerres continuelles, alors que le service des armes retenait au loin les forces masculines ou les sacrifiait sur les champs de bataille, la fortune industrielle de la France a doublé; l'agriculture a fait aussi des progrès. Les femmes ne devaient pas seulement contribuer par leurs dons aux frais de la guerre; après avoir abandonné leurs bijoux et vidé leur bourse, elles sacrifiaient leur temps, donnaient leur travail, apprennent des métiers nouveaux, s'improvisent, par exemple, tailleur, métier qui leur était interdit parce que métier masculin (et probablement bien payé), elles deviennent chimistes, elles extraient le salpêtre, elles dirigent des nitrières, etc.

En conclusion de cette étude sommaire du livre de Jeanne Bouvier, livre remarquable par tout ce qu'il nous apprend et par le soin constant de l'écrivain de n'utiliser d'aucune façon de style à propos d'un sujet si austère, empruntons cette

Jeanne Bouvier, qui sait tant de choses, ne peut pas nous dire si cette école a vécu et si elle a formé beaucoup d'élèves. Mais il paraît que dans les projets de M<sup>me</sup> Bastide figurait l'obtention pour les femmes de salaires égaux à ceux des hommes. Par contre, le fondateur d'une autre école typographique envisageait, d'une part, que de grandes économies seraient réalisées par l'emploi de femmes à salaire diminué, et que, d'autre part, cette économie aux dépens des travailleuses permettrait d'imprimer à moins de frais la propagande en faveur des principes républicains! Ici encore, les Françaises devaient travailler pour la République, et être payées en monnaie de singe, si on peut dire.

La Révolution avait supprimé les anciennes corporations, mais des groupements professionnels féminins envoyèrent des *Cahiers* aux Etats-Généralux; les marchandes de mode, les plumassières, les fleuristes, bouquetières et chapelières en fleurs exprimèrent ainsi leurs doléances. Toutes les industries de luxe étaient alors particulièrement atteintes et les ouvrières réduites à une détresse affreuse. Les salaires féminins pouvaient descendre aussi bas qu'il plaisait aux employeurs, et, de façon générale, le salaire d'un homme était d'un tiers supérieur à celui d'une femme.

En 1798, on créa le premier ouvrier pour chômeuses, «l'atelier de charité pour femmes». Notons qu'il existait, depuis des mois déjà, des ateliers de subsistance pour les hommes. De cette époque aussi date la première proposition de donner aux chômeuses du travail à domicile. L'odieuse exploitation, sévissant surtout au XIX<sup>e</sup> siècle et attirant l'attention des sociologues modernes, date ainsi de l'année 1791.